

Affiché
Le 28 JUIL. 2016


GRAND
CAHORS

ARRIVÉ le :
22 JUIL. 2016
PREFECTURE DU LOT

Séance du 7 juillet 2016 à 18 heures 30
Commune de GIGOUZAC – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, sept juillet deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Gigouzac –Salle des fêtes

Etaient présents :

43 titulaires dont 9 possédant une procuration
6 suppléants dont 3 possédant une procuration

- TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE

LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SAN JUAN Alain (procuration de Mme Martine LOOCK), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri (procuration de Daniel COUPY), Mme BONNET Catherine (procuration de Mme BOYER Cathie), M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DELPECH Bernard,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
Mme BOURDARIE Paulette (procuration de M. PETIT Jean),
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique (procuration de M. CORMANE Jean-Pierre),
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration de Mme VANBESSIEN),
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. DIOT Fabrice (procuration de Pascal LAVAUUR),
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme (procuration de Geneviève LAGARDE),

- SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LAROQUE DES ARCS
LHERM
ST DENIS CATUS
ST MEDARD

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

34 titulaires - 20 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. RAFFY Gilles, Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINNE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. PAULIN Peter,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT
Françoise, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme
BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, M.
DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES
Isabelle,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne, M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. CORMANE Jean-Pierre,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
M. REIX Jean-Albert,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M.
LIAUZUN Christian,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. LAVAUUR Pascal,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

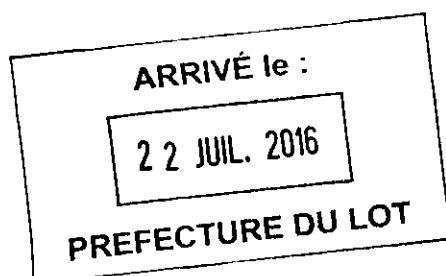
Secrétaire de séance : M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Planification

Objet : Arrêt du Plan local d'urbanisme (PLU) de CAHORS

A été adopté à l'unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

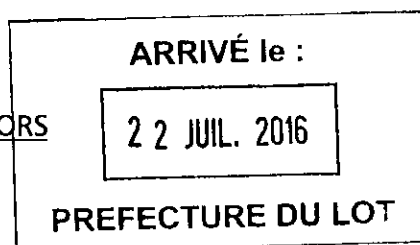
Séance du 7 juillet 2016
Rapporteur : Brigitte DESSERTAINE

Rédacteur : Christelle CARPIO
Service : Planification

Objet : Arrêt du Plan local d'urbanisme (PLU) de CAHORS

Annexe : Note de synthèse du projet de PLU.

Mesdames, Messieurs,



La commune de CAHORS a prescrit en date du 18/04/2014, la révision de son Plan d'Occupation des Sols approuvé le 27 août 1977 et révisé le 17 décembre 1984 et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La commune de CAHORS a défini, le même jour, les objectifs poursuivis et les modalités de concertation à mettre en œuvre dans le cadre de la procédure de révision de son Plan d'Occupation des Sols approuvé et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La commune de CAHORS a débattu son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en dates du 29/09/2014 et du 18/12/2014.

Le projet de PLU de CAHORS a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par l'autorité environnementale en date du 23/12/2015.

Le Conseil communautaire du Grand Cahors a décidé, en date du 7/12/2015, d'achever la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols de CAHORS et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme, après accord du Conseil municipal de CAHORS en date du 25/11/2015.

En date du 07/07/2016, le Conseil communautaire du Grand Cahors a tiré le bilan de la concertation du public menée dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU de CAHORS.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.101-1 et suivants, L.151-1 et suivants, L.152-1 et suivants, L.153-1 et suivants, R.123-1 à 14 (dans leur rédaction en vigueur au 31 décembre 2015), R.153-1 à 7,

Vu la délibération du Conseil municipal de CAHORS prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme, en date du 18/04/2014,

Vu les débats organisés au sein du Conseil municipal de CAHORS sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, en dates du 29/09/2014 et du 18/12/2014,

Vu la délibération du Conseil municipal de CAHORS, en date du 25/11/2015, donnant son accord au Grand Cahors pour achever la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Cahors, en date du 7/12/2015, décidant d'achever la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols de CAHORS et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Cahors, en date du 07/07/2016, tirant le bilan de la concertation menée dans le cadre de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme de CAHORS

Vu le projet de plan local d'urbanisme de CAHORS prêt à être arrêté, tel qu'il est annexé à la présente délibération,

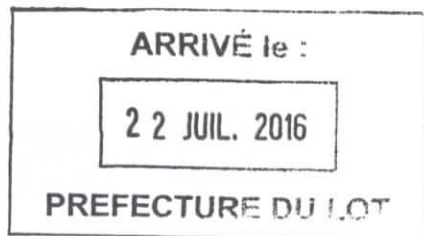
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire :

- DECIDE d'arrêter le plan local d'urbanisme de CAHORS tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- PRECISE que le projet de plan local d'urbanisme de CAHORS sera tenu à la disposition du public à la mairie de CAHORS et au siège de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, aux jours et heures d'ouverture habituels.
- DIT que, conformément à l'article R.153-3 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et à la mairie de CAHORS pendant un mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE